

## RAPPORT SUR LE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES 2022

Le concours de recrutement des membres scientifiques de l'EFA s'est déroulé à Paris du 14 au 16 juin 2022, dans les locaux de la société DESKOPOLITAN, 226 bd Voltaire, 75012 Paris.

La commission, présidée par Olivier Picard, était constituée comme suit :

- Mme Méropi Anastasiadou-Dumont, Professeur d'histoire de la Grèce, INALCO.
- Mme Hélène Aurigny, Maître de conférences HDR d'histoire grecque, Aix-Marseille Université.
- Mme Anne Couderc, Maître de conférences d'histoire contemporaine, Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Mme Sabine Fourier, Directrice de recherches, CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.
- M. Christophe Giros, Maître de conférences d'histoire médiévale, Université Lyon 2.
- Mme Laurianne Martinez-Sève, Professeur d'histoire grecque, Université de Lille, Directrice des études antiques et byzantines.
- M. Dominic Moreau, Maître de conférences en Antiquité tardive, Université de Lille.
- M. Olivier Picard, Professeur émérite d'histoire grecque, Sorbonne Université, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- M. Gilles de Rapper, Directeur de recherches au CNRS, Directeur des études modernes et contemporaines à l'EFA.
- M. Pierre Sintès, Maître de conférences HDR de géographie, Aix-Marseille Université.
- M. Didier Viviers, Professeur d'histoire grecque, Université Libre de Bruxelles, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique, Président du Conseil scientifique de l'EFA.
- M. Julien Zurbach, Maître de conférences d'histoire grecque, ENS Ulm.

Les séances ont eu lieu en présence de la directrice de l'EFA, Mme Véronique Chankowski.

La révision du décret statutaire relatif aux Écoles françaises à l'étranger a conduit à modifier l'article 9 du règlement intérieur de l'EFA : le président du Conseil scientifique de l'établissement est désormais membre de droit de la commission de recrutement.

Pour le concours de recrutement de 2022, 18 candidatures ont été reçues. Trois postes étaient disponibles au recrutement pour l'année 2022.

La commission, après examen des dossiers, a retenu 8 candidatures pour l'admissibilité. Au terme des auditions, et à l'issue du renouvellement des 7 membres de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année actuellement en poste, la commission a classé à l'unanimité 3 candidatures sur liste principale et 2 candidatures sur liste complémentaire.

La commission souligne cette année encore le très haut niveau du concours, ainsi que sa satisfaction à l'égard du déroulement des épreuves qui constituent un mode de sélection parfaitement adéquat.